



Installation en cours des nouveaux capteurs
compteurs Linky dits « intelligents »

**Habitants de Corenc, La Tronche, Meylan,
le Sappey, Tous concernés !**

Réunion d'information
Mercredi 7 février 2018 à 18 h 30
(accueil 18h15)

Salle audio-visuelle de mi-plaine
12bis rue des Aiguinards, à Meylan,
(face à la place du marché, place de la Louisiane)

avec le soutien et la participation
du collectif Grenoble-anti-linky

Venez-vous renseigner et échanger !!!

- Collectif anti-linky Corenc- Meylan - La Tronche
- ADCC : Association de Défense contre les Compteurs Communicants
Contact : 07,82,41,41,95

Quelques questions à propos des compteurs Linky, et quelques éléments du débat

Comment réagiront les personnes électrosensibles aux ondes électromagnétiques et radioélectriques, en particulier les enfants ?

Plusieurs assureurs dont la compagnie AXA, experts du risque et du principe de précaution, ont décidé de ne plus inclure le risque de l'impact sanitaire de l'exposition aux champs électromagnétiques dans les polices d'assurances grands risques.

Qui va payer les nouveaux compteurs Linky ?

Le coût annoncé pour leur installation est estimé par Enedis à 5 milliard d'Euros. Le cabinet Ernst & Young a réalisé une étude pour le ministère fédéral allemand de l'économie et de l'énergie. Il conclue qu'au regard des économies potentielles réalisées, « *il serait disproportionné et économiquement déraisonnable d'exiger une installation généralisée pour tous les usagers* ».

Quelles en seront les conséquences environnementales ?

Au recyclage des milliers de tonnes de plastiques et de métaux divers des compteurs actuels s'ajoutera vite celui des compteurs Linky dont la durée de vie est estimée à 7 ou 10 ans !

Quelles données sont relevées par le compteur, et que deviennent elles ?

Enedis prévoit de vendre ces données aux entreprises spécialisées dans leur traitement. La CNIL a ainsi imposé à Enedis leur cryptage. La ligue des Droits de l'Homme demande un moratoire sur le déploiement actuel.

Quelle est la position des différents pays européens ?

En Allemagne ces compteurs sont réservés aux gros consommateurs d'électricité ; Le Portugal, la Belgique, la Lettonie et la République Tchèque ont catégoriquement refusé ; la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et Malt n'ont pas pris de décision.